



Institut Technique & Commercial

Des « Aumôniers du Travail » de Boussu

Frédéric Dujacquier  
Directeur

rue Caraman, 13 – 7300 Boussu  
065/76.61.10 – 065/76.61.20

Le 26 mars 2021

**Objet :** Semaine du 29/03 au 02/04

Madame,  
Monsieur,  
Chers Parents,  
Cher(e) Elève,

En pièce jointe au mail, vous trouverez la circulaire 8033 qui reprend les décisions du CODECO du 24 mars 2021.

En résumé, pour la semaine du 29 mars 2021 :

- La suspension des cours dans tous les degrés est de mise
- Les cours à distance ne seront pas organisés

La circulaire prévoit toutefois la possibilité de maintenir les examens ou des épreuves de qualification qui auraient été prévus ou un soutien à distance aux élèves en difficultés.

- A propos des stages, certaines entreprises pourront encore accueillir nos élèves même si ce sera impossible dans certains secteurs en raison de décisions du CODECO
- En matière de contrats d'alternance, même si la législation ne l'impose pas en cas de suspension des cours, il est souhaitable que les élèves prestent en entreprise les cinq jours de la semaine prochaine, là où c'est possible, toujours dans le respect des conditions sanitaires.

Nous avons bien conscience que ces mesures créeront une certaine démobilitation des élèves. On peut le regretter mais le virus a imposé sa loi et nous le regrettons.

Cependant, la semaine prochaine, malgré la fermeture de l'établissement, nous restons à disposition pour :

- les élèves en difficulté en leur envoyant, à leur demande, par mail ou par courrier, des exercices complémentaires
- la passation des épreuves certificatives externes prévues (cf. aux consignes du chef d'atelier le cas échéant)
- les documents administratifs « urgents »

Afin d'adopter une position conforme aux recommandations sanitaires dans le cadre de la gestion des risques liés au développement du coronavirus, nous vous rappelons que si vous devez vous présenter sur le site, sans y être convié, vous devez impérativement prévenir un membre de l'équipe de direction par mail : **secretariat@itcb.be** et ce, au plus tard la veille de votre venue.

Nous devons tenir un registre à l'attention de la cellule du « tracking ».

Dans l'espoir de recouvrer un tant soit peu de liberté, nous vous souhaitons, Madame, Monsieur, Chers Parents, Cher(e) Elève, d'ores et déjà un bon congé de Pâques.



F. Dujacquier  
Directeur